

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 5

DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif à l'habilitation à diriger des recherches

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a présenté ses travaux, le 30 novembre 2005 devant un jury présidé par JAMEL CHELLY, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP. et composé de MARTIN CATALA, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., GERARD GACON, DIRECTEUR DE RECHERCHES, PATRICIA GASPARD, DIRECTEUR DE RECHERCHES, MICHEL SIMONNEAU, DIRECTEUR DE RECHERCHES

Vu la décision dudit jury

le **DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES EN GENETIQUE HUMAINE**

est conféré à **Mme FIONA FRANCIS**

née le 5 novembre 1966 à SOMERSET (ROYAUME UNI) pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le titulaire

Fiona Francis

N° PARV 6098517

/2006200500060

Fait à Paris, le 28 avril 2006

Le Président

Jean-François Dhainaut
Jean-François DHAINAUT



Le Recteur d'Académie
Chancelier des universités

Maurice QUENET